



## La lettre du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gers

#### Le mot du Président



Au printemps 2020, le confinement déclaré a sonné comme un couperet mettant un terme à l'activité de randonnée dans sa forme sociale telle que nous la connaissions. Nous étions autorisés seul à la promenade puis, à partir du déconfinement par groupe de 10 personnes en respectant ce qui est devenu le leitmotiv, les **gestes barrières**. Les ministères, tous les pouvoirs publics, toutes les fédérations sportives, la notre comprise, ont appelé au respect de ces mesures Je salue l'exemplarité des licenciés FFRP du Gers pour

leur discipline vis à vis des règles sanitaires.

Cependant les élus et responsables de clubs ne sont pas restés inactifs pour autant. Par visioconférence nous avons préparé le séminaire du 1<sup>er</sup> juillet à Riscle ; au programme organisation et formation, innovation et communication. Ce sera le fil conducteur pour la nouvelle olympiade 2020/2024.

Nous avons également profité de la période pour nous pencher sur l'histoire du CDRP32: qui est mieux placé que son fondateur pour en parler? J'ai donc rencontré Georges Courtes qui a eu l'amabilité de me recevoir avec deux représentants du CDRP pour nous décrire en détail tout l'historique.

Ce numéro 2 de Balises 32 vous en dit plus. Bonne lecture.

**Claude BRUCHAUT** 

### Actualités Fédérales



**Brigitte SOULARY** a été élu **Présidente** de la FFRandonnée à l'issue de l'<u>Assemblée Générale</u> de la Fédération Française de la randonnée pédestre qui se tenait par visioconférence, samedi 28 novembre 2020 Le <u>Comité Directeur</u> est composé de 24 membres issus de trois collèges : **collège médecin, collège territorial et un collège général** 

## Actualités Départementales

L'AG du CDRP32 s'est tenue le 27 Février 2021, à Cologne dans la salle des fêtes, très aimablement accueillie par Mr Cyril ROMERO, Maire de cette ville, mais aussi licencié FFRP et collecteur numérique.

Le président Claude Bruchaut a rappelé la mise en place de l'organisation du CDRP, et les résultats concernant:

- l'emploi à temps partiel d'une salariée grâce à la subvention du conseil départemental.
- Sentiers-Itinéraires et Numérisation : responsable José Ortega

La numérisation a été fortement ralentie et les objectifs 2020 sont reportés en 2021. Le projet GRP tour de l'Armagnac a été relancé. De nouveaux contacts avec les Offices de Tourisme et communautés de communes ont été établis et devront se poursuivre en 2021.

Communication et Tourisme : responsable Hervé Pasquet

Cette commission est née du besoin de faire connaître le CDRP et les clubs du Gers. Dans ce but, il a été décidé de construire un site internet qui puisse être maintenu et mis à jour en interne au comité. Ce nouveau site est plus ludique, plus complet, facile d'utilisation, et permet d'accéder à toutes les infos fédérales, régionales, et locales. Une carte interactive du Gers donne accès aux clubs affiliés ainsi qu'à la « randothèque ». Ce nouveau site internet a été entièrement réalisé par Gérard Autin. Ne manquez pas de le visiter à cette adresse: https://gers.ffrandonnee.fr/

Une plaquette a été réalisée par le groupe « com » pour une diffusion papier sur 3 volets, destinée au grand public, aux Offices de Tourisme, aux infrastructures d'hébergements, aux mairies et écoles. Elle doit véhiculer les informations sur les missions du CDRP, les pratiques de marches et randonnées, et les coordonnées des clubs du Gers.

• Formation et site Web en lien avec la communication : responsable Gérard Autin

La formation a également été impactée par les mesures sanitaires et un certain nombre de stages sont reportés. Une partie des stages a été faite en distanciel, ce qui permet de réaliser plus de travail sur le terrain.

Le comité manque de formateurs; vous êtes titulaire d'un SA2, d'un brevet fédéral d'animateur de randonnée pédestre ou de marche nordique ou encore d'une certification de baliseur, devenez formateur. Le Comité a besoin de vous. Contactez-nous.

Depuis septembre 2020, nous notons un net ralentissement des prises de licences. Certes, le virus circule toujours, mais rester chez soi sans aucune activité physique nuit aussi à la santé physique et psychique. Il est possible de revenir à la marche tout en respectant les consignes sanitaires. Pensez donc à prendre ou renouveler votre licence, la moins chère de toutes : 28€ pour la licence FFRP + l'assurance, ce à quoi il faut rajouter l'adhésion à un <u>club</u>.

Les orientations du CDRP32 pour cette nouvelle année sont dans la ligne de ce qui a été entrepris en 2020 :

- Poursuite des relations avec les collectivités territoriales, le Comité Départemental du Tourisme et le service Sports de Nature au Conseil Départemental.
- Recherche de toutes les opportunités afin d'apporter du soutien aux clubs dans le recrutement et pour la création de nouveaux clubs.
- Soutien de la formation qui est l'outil indispensable pour l'animation et le développement des associations. Les 5 et 6 Juin, il est programmé un stage balisage de 2 jours pour nos équipes gersoises.
- Développement de nouvelles pratiques à caractère sportif comme la Marche Aquatique et le Rando Challenge, qui permettraient d'attirer un public plus jeune.
- Poursuite du déploiement de la Rando Santé, pour associer effort physique modéré et plaisir en toute convivialité. Le club des Randonneurs Gascons à Auch a reçu son label « Rando Santé » avec 2 encadrants.
- Maintien des outils de communication :
  - ⇒ « Balise 32 » continuera à être diffusé par voie électronique pour servir les collectivités territoriales, les offices de tourisme, les organismes institutionnels et l'ensemble des licenciés.
  - ⇒ Le site Web <a href="https://gers.ffrandonnee.fr/">https://gers.ffrandonnee.fr/</a> sera complété et maintenu à jour des dernières informations
  - ⇒ Une plaquette d'information sur papier a été réalisée à destination du grand public, des Offices de Tourisme, des infrastructures d'hébergements, des mairies et écoles.
- Poursuite des nouveaux projets annoncés lors de l'assemblée générale 2020 :
  - ⇒ Oenorando: Projets en labellisations toujours d'actualité. Il est nécessaire pour leur positionnement aux structures et secteurs du Gers, de réunir ensemble, le Conseil Départemental avec le service agriculture, les collectivités territoriales et locales avec l'ensemble de la filière agricole et viticole, dès que les conditions sanitaires le permettent.
  - ⇒ Rando-Challenge : La mise en place de tels évènement passe par la formation des organisateurs, qui est aussi fonction des contraintes sanitaires.
  - ⇒ ESI et CDESI (sentiers—itinéraires) : une priorisation sera faite sur le partenariat et l'accompagnement des territoires pour de la création, du renouvellement de circuit, du maillage de certains PR, du balisage, la rénovation des rando fiches avec maîtrise interne du processus de rédaction et mise en page.
  - ⇒ GRP Tour d'Armagnac : le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Armagnac en recherche de ressources humaines nous a délégué, pour le moment, la recherche et le conventionnement des autorisations de passage. Ce travail de longue haleine, est mené conjointement par Catherine Carper et Jose Ortega .

# Un peu d'histoire: portrait de Georges Courtes



# Georges Courtes a aménagé la première structure de randonnée pédestre dans le Gers. Rien n'existait jusqu'alors...

Georges COURTES, professeur d'histoire, est sollicité par le maire pour assurer les fonctions de Président de l'Office de Tourisme de Lectoure, où il réside. Il deviendra également Président de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (du Gers) (UDOTSI).

En 1978 Georges Courtès constate qu'aucune structure officielle de randonnée pédestre n'existe dans le département : pas de chemins de randonnée, pas de club, absence d'hébergements adaptés et très peu de marcheurs. Georges Courtès, lui-même, n'était pas randonneur. Cette discipline allait s'associer au tourisme et il fut donc décidé qu'elle soit prise en charge par les Offices de Tourisme et par les Syndicats d'Initiative. La tâche sera grande : sélection des sentiers, circuits, clubs à faire créer, gites à ouvrir, balisage, entretien des chemins, visites culturelles adaptées...

Le <u>Comité National</u> régissait la randonnée pédestre ; la Fédération n'existant pas encore. Au sein de chaque région siégeait un DELEGUE REGIONAL. Georges Courtès travaillait en très bon terme avec celui de Midi-Pyrénées. Aussi en 1978 Georges Courtès a organisé, à Auch, une réunion afin d'établir, vue l'absence de structure, un PLAN d'ACTIONS pour favoriser la randonnée pédestre gersoise.

Les départements limitrophes possédaient des chemins aménagés pour la randonnée pédestre ; pas le Gers !!! Le défi était donc lancé...Ces chemins menaient à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne). Georges Courtès et ses collaborateurs décidèrent de garder cette référence dans notre département. Ainsi la continuité pédestre sera assurée. Ce choix impliquait une connaissance historique de ces chemins. Des historiens, dont l'abbé Loubès, furent consultés. Georges Courtès organise des journées de débroussaillage de sentiers. Tout circuit ne doit pas comporter plus de 15% de parties goudronnées.

En Septembre 1979 se tient, à Auch (château de St. Cricq), le Premier Congrès National de la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui a remplacé en 1978 (22/04) le CNSGR "Comité National des Sentiers de Grande Randonnée".

En cette année, Georges Courtès fait paraître le premier Topo-Guide gersois « Cahors-Eauze ».

Suivant l'élection de Jean-Pierre JOSEPH à la présidence du Conseil Général, Georges Courtès fut nommé Directeur du Comité Départemental du Tourisme(1982). Il fut détaché de l'Education Nationale.

En 1984 Georges Courtès devient le <u>premier</u> Président du CDRP32 (nouvellement créé). Grace à un député, randonneur pédestre, Il sera à l'origine du PDIPR (Plan Départemental Itinéraires Promenade et Randonnée). Une taxe est prélevée par l'État pour financer ce plan. Il fit acheter quelques bandes de terre en bordure de routes pour en faire des sentiers. Il en fera de même pour une ancienne voie ferrée (Condom-Eauze) aménagée en voie verte de randonnée.

## Un peu d'histoire (suite)

En 1993 le Département crée le Comité Départemental de la Randonnée non motorisée : canoë, sport équestre, cyclotourisme et randonnée pédestre le composent. Georges Courtès dirige la section randonnée. Il est membre du CORAMIP (Comité Régional) et intègre le Conseil d'Administration de la Fédération Française (une dizaine d'années). Il sera également chargé de travailler sur les chemins historiques de la France.

En 1995 Georges Courtès demande, lors d'une réunion à l'UNESCO (Paris), que les chemins de Saint-Jacques, en France, soient classés. En 1999 sept tronçons sont classés au Patrimoine de l'UNESCO, dont celui compris entre Lectoure et Condom.



Pose de la balise des 1000 km de ST Jacques sur le GR 65 au Pont d'Artigues

Georges Courtès a entretenu des relations fructueuses avec les décideurs, les institutions, les maires, ses confrères d'autres départements. Merci à lui de nous avoir chaleureusement reçus et d'avoir tant œuvré pour la randonnée pédestre gersoise.

Pour rendre hommage au fondateur du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gers (CDRP32), le CA du comité a décidé en réunion du 5 Février, de nommer Georges COURTES président d'honneur de cette instance.

Une prochaine édition de Balise32 sera entièrement dédiée aux nombreuses réalisations de Georges COURTES

## Plan de reprise des activités de marche et randonnées

#### RECOMMANDATIONS DE LA FEDERATION FRANCAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE.

Communiqué de presse du 16 Janvier 2021

#### Les mesures applicables à la pratique sportive

Respect du couvre-feu de 19 heures à 6 heures sur tout le territoire.

La pratique encadrée et auto organisée des activités de marche et de randonnée est autorisée :

- sans limitation de temps et de distance
- de 6h à 19h
- à 6 personnes maximum, encadrant compris, dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes, stations de ski...), et sans limite de nombre dans les ERP de plein air (terrain de sport, stades...)
- dans le strict respect des gestes barrières et d'une distanciation minimale de 2 mètres entre les pratiquants
- dans le respect des éventuels décrets préfectoraux

#### **Toutes les informations sur:**

https://gers.ffrandonnee.fr/html/5659/nouveau-decret-covid-19

Pour la santé de tous : limitons les contacts plutôt que les sorties !

Les rendez-vous

Journée interclubs: Ronde d'Artagnan à Lupiac le 27 Juin 2021



FFrandonnée Gers 3 boulevard Roquelaure 32000 AUCH

Tél : 06 49 44 00 10 Courriel : gers@ffrandonnee.fr Sites web : https://gers.ffrandonnee.fr www.ffrandonnee.fr



Directeur de la publication : Claude Bruchaut Rédaction et mise en page : Christine Oulé José Ortega—Hervé Pasquet - Patrick Reix -